



DEVENIR PAYSAN

Vous envisagez de créer une activité agricole, reprendre une ferme, la faire évoluer ?

L'ADEARI vous accompagne tout au long de votre réflexion. Nous vous proposons un accueil et un suivi individuels, des formations collectives en fonction de vos besoins : « De l'idée au projet », « S'associer pour s'installer », « S'approprier le chiffrage de son projet »...

L'ADEARI propose enfin la possibilité d'avoir un paysan-tuteur référent, qui vous épaulera pendant les premières années d'installation.

TRANSMETTRE SA FERME

Vous souhaitez céder votre exploitation en transmettant votre outil de travail, et peut-être aussi vos pratiques, votre savoir-faire, votre réseau ?

Pour vous préparer à la transmission, l'ADEARI vous propose un accueil individuel et une formation collective en hiver.

Ces temps d'échange permettent de mieux connaître les attentes des repreneurs et le potentiel de votre ferme.

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour connaître le programme de nos rencontres thématiques du réseau de fermes, le calendrier des formations et événements, vous pouvez consulter le site d'InPACT 37 Centre et vous inscrire à la lettre d'information du réseau des ADDEARS

>>> www.inpact-centre.fr

Nous contacter

L'ADEARI est gérée par un conseil d'administration composé d'agriculteurs de l'Indre impliqués dans le développement de leurs territoires.

- * **Laura Stevens**
Installation
Transmission
- * **Clémence Vermot-Fèvre**
Réseau de fermes
en agriculture durable
- * **Tél. 02 54 61 62 41**
Mail : adeari@free.fr



L'AGRICULTURE PAYSANNE, je m'y reconnais

Sur nos fermes, dans nos campagnes,
développons une agriculture respectueuse
des paysans et dans l'intérêt de la société



Avec le soutien de :



ADEARI
Association pour le Développement
de l'Emploi Agricole et Rural de l'Indre
24 rue des Ingrains
36022 Chateauroux Cedex



REPÈRES SUR L'AGRICULTURE PAYSANNE

L'agriculture paysanne propose des solutions pour que des paysans nombreux vivent de leur travail et en retrouvent le sens : « Produire pour nourrir et non produire pour produire ».

Pour les agriculteurs qui se reconnaissent dans cette alternative au modèle productiviste, l'agriculture paysanne est une démarche, et non un label. Elle vise à progresser à travers l'échange et la formation. Globale, elle prend en compte les aspects environnementaux, humains, sociaux et économiques.



Une volonté paysanne

L'ADEARI a été créée en 1995 à l'initiative des paysans de la Confédération paysanne de l'Indre, pour accompagner la mise en œuvre d'une agriculture paysanne et garder des campagnes vivantes.

>>> Trois petites fermes valent mieux qu'une grande.



UN RÉSEAU DE FERMES EN AGRICULTURE DURABLE

Vous souhaitez échanger entre agriculteurs et progresser dans vos pratiques ? Vous pouvez rejoindre nos groupes thématiques : semences paysannes, techniques alternatives de soins aux animaux, autonomie protéique, biodiversité sur les fermes, autonomie en comptabilité.

L'ADEARI anime les rencontres sur des fermes, organise des formations, diffuse des fiches techniques et des outils de suivi.

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE

Vous devez sans arrêt vous adapter aux facteurs naturels, aux évolutions économiques et humaines.

L'ADEARI a pour mission d'accompagner la mise en place de formations qui répondent aux préoccupations de ses adhérents, dans l'objectif de tendre au mieux vers une agriculture paysanne, économe, autonome, respectueuse de son environnement.

